

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 17 OCTOBRE 2025 à 20 h

PRESENTS : Jean-Pierre PERNOT, Jean-Michel AFONSO, Guillaume BALOCCA, Hervé BORDENAVE, Céline LEGRAND, Christophe MARCHAL, Julien METIFIOT

ABSENT : Blandine CUENOT

Secrétaire de séance : Hervé BORDENAVE

Ouverture de la séance à 20h00

1 – Délibération pour prestation de secrétariat déléguée par la CCDB

Renouvellement de la convention de fonctionnement du service de secrétariat des communes avec la CCDB.

Approbation à l'unanimité

2 – Délibération ONF

Sur 2026, l'ONF propose au conseil municipal de réaliser des ventes de bois façonnés et de l'affouage.

Approbation à l'unanimité

Si vous êtes intéressés par l'affouage, merci de vous manifester auprès de la Mairie.

3 – Délibération pour la location de la Salle des convivialités

Il est nécessaire au conseil municipal de valider qu'il n'y a pas de facturation supplémentaire lorsque les clés de la salle des convivialités sont remises au locataire la veille au soir du début de la date de location.

Approbation à l'unanimité

4 – Délibération pour la décision modificative du budget

La commune s'est vue imposée une dépense supplémentaire pour le passage de la fibre lors des travaux électriques réalisés dans la rue des Chauffours. Il faut modifier l'affectation budgétaire pour 9 742 €.

Approbation à l'unanimité

5 – Délibération pour les AC Définitives

La commune accepte les Aides Compensatoires (AC) définitives pour la somme de 24 435 € versées par la Communauté de Commune du Doubs Baumoises.

Approbation à l'unanimité

6 – Location Salle des convivialités pour Ecole de dance Folk

Le Maire explique que l'association Famille rurale Les Feuillus souhaite louer la salle des convivialités tous les vendredi soir de 20h30 à 22h de Septembre à Juin.

Après réflexion, le conseil pense que cela va gêner lors de la remise des clés pour les locations de la salle.

Refus à l'unanimité

7 – Informations diverses

- ❖ Pensez à consulter le site internet de la mairie pour suivre l'actualité de la commune et les dates de permanence de Mairie
- ❖ Une coupure d'électricité aura lieu le Mardi 28 Octobre de 14h à 15h30.
Les adresses concernées sont :
 - 3 au 5, 99 et du 2 au 6 rue de Besançon
 - 4 impasse des Tuileries
 - 4 rue des Chauffours
 - rue des Crayes
 - 3 au 7, du 11 au 13 et 4 Place de l'Eglise

Clôture de la séance 22h00

**Permanence de Mairie un Samedi sur deux de 10h à 12h sur place
mais aussi par téléphone au 09.54.36.57.56**



Retrouvez toutes les informations concernant la vie du village avec l'application mobile